

FAMOUS MODELS

CONDITIONS GÉNÉRALES

Conditions Générales de Vente, de Collaboration
et de Cession des Droits à l'Image

FAMOUS MODELS

Marque exploitée par HUSTLE GROUP SARL
Agence de mannequinat & plateforme mode
Neuchâtel, Suisse
famousmodels.ch · info@famousmodels.ch

Version 1.2 — Mise à jour : juillet 2026

Document applicable à l'ensemble des modèles, candidat-e-s, clients, partenaires et utilisateurs du site famousmodels.ch. L'inscription à un casting, la participation à un shooting ou à un événement, ou toute commande de prestation vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions.

Préambule

FAMOUS MODELS (ci-après « l'Agence ») est une marque et une activité exploitées par **HUSTLE GROUP SARL**, société à responsabilité limitée de droit suisse ayant son siège à Neuchâtel, dont l'adresse est c/o Lara Marina Sunier, Rue Pierre-de-Vingle 14, 2000 Neuchâtel, inscrite au Registre du commerce du canton de Neuchâtel sous le numéro IDE **CHE-200.627.393** (ci-après « HUSTLE GROUP » ou « la Société »). HUSTLE GROUP exploite également, notamment, les marques et projets **TRVBE** (friperie et lieu événementiel), **FAMOUS AGENCY**, **SWEATLAB**, ainsi que tout autre projet, marque, activité ou entité affiliée, actuellement en cours ou lancé ultérieurement (ci-après, ensemble avec l'Agence, « le Groupe »).

L'Agence et le Groupe organisent notamment des castings, des shootings, des défilés, des événements (tels que FAMOUS × TRVBE), des collaborations avec des marques, créateurs, photographes et partenaires, exploitent des points de vente (dont TRVBE) et publient du contenu éditorial (site famousmodels.ch — ci-après « le Site » —, blogs, réseaux sociaux, supports de communication de toutes les marques du Groupe).

Les présentes Conditions Générales (ci-après « les CG ») régissent l'ensemble des relations entre l'Agence et : (i) toute personne s'inscrivant à un casting ou soumettant une candidature (ci-après « le Modèle » ou « le Candidat »), (ii) tout client commandant une prestation (ci-après « le Client »), (iii) tout partenaire ou collaborateur, et (iv) tout utilisateur du Site. Elles s'inspirent des standards pratiqués par les agences internationales de premier plan et visent à établir un cadre clair, professionnel et équilibré, protecteur des intérêts de toutes les parties.

Article 1 — Champ d'application et acceptation

1.1 Les présentes CG s'appliquent à toute utilisation du Site, à toute inscription à un casting, à toute participation à un shooting, défilé, événement ou collaboration organisés ou coordonnés par l'Agence ou par toute autre marque, activité ou entité du Groupe (notamment TRVBE, FAMOUS AGENCY, SWEATLAB), ainsi qu'à toute prestation vendue par l'Agence ou par une autre entité du Groupe. Toute référence à « l'Agence » dans les présentes CG s'entend également, dans toute la mesure utile, du Groupe et de ses marques.

1.2 L'acceptation des CG intervient : (i) lors de l'envoi du formulaire d'inscription ou de candidature sur le Site, notamment par le cochage des cases prévues à cet effet (dont la case relative aux collaborations et aux shootings rémunérés et la case relative aux droits à l'image) ; (ii) par la signature d'un devis, d'un contrat ou d'un bon de commande ; ou (iii) par la simple participation effective à une activité de l'Agence.

1.3 Les CG prévalent sur toutes conditions contraires du Modèle, du Client ou d'un tiers, sauf dérogation expresse, écrite et signée par l'Agence. Toute condition particulière convenue par écrit complète les CG sans les remplacer pour le surplus.

1.4 Le fait pour l'Agence de ne pas se prévaloir à un moment donné d'une clause des CG ne vaut pas renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Article 2 — Définitions

« **Groupe** » : HUSTLE GROUP SARL et l'ensemble de ses marques, activités, projets et entités affiliées, actuels ou futurs, incluant notamment FAMOUS MODELS, TRVBE, FAMOUS AGENCY et SWEATLAB.

« **Collaboration** » : tout projet non rémunéré réalisé dans un esprit de partenariat et de développement mutuel (shooting éditorial, contenu créatif, projet interne de l'Agence ou de toute autre marque du Groupe, TFP/TFCD, défilé, événement, campagne, contenu pour les réseaux sociaux, le Site, les blogs ou les points de vente du Groupe, etc.), au bénéfice du portfolio et de la visibilité du Modèle et du Groupe.

« **Prestation rémunérée** » : toute mission faisant l'objet d'un devis, d'un contrat ou d'un accord écrit distinct signé par l'Agence, prévoyant expressément une rémunération et ses modalités.

« **Contenu** » : toute photographie, vidéo, enregistrement audio, image de synthèse, capture, interview, citation ou autre matériel produit dans le cadre des activités de l'Agence et sur lequel figure le Modèle, en tout ou en partie.

« **Plateformes** » : tout support physique ou virtuel, existant ou futur, du Groupe et de ses partenaires, notamment : le Site et les sites de toutes les marques du Groupe, les blogs, les réseaux sociaux (Instagram, TikTok, Facebook, YouTube, LinkedIn, etc.) de FAMOUS MODELS, TRVBE, FAMOUS AGENCY, SWEATLAB et de toute autre marque du Groupe, les newsletters, les supports imprimés (affiches, flyers, lookbooks, portfolios, presse, étiquettes, packaging), les vitrines et l'aménagement des points de vente physiques, les écrans et affichages publics, les présentations commerciales, les plateformes de partenaires, ainsi que tout autre canal de diffusion physique ou numérique.

Article 3 — Inscription, casting et candidature

3.1 L'inscription à un casting s'effectue via le formulaire du Site. Le Candidat garantit l'exactitude, la sincérité et l'actualité de toutes les informations fournies (identité, date de naissance, nationalité, mensurations, coordonnées, photos). Toute fausse déclaration peut entraîner l'exclusion immédiate, sans indemnité.

3.2 L'inscription à un casting ne confère aucun droit à être sélectionné, ni aucune garantie de missions, de collaborations, de rémunération ou de volume d'activité. La sélection relève de la libre appréciation de l'Agence et de ses clients.

3.3 Lors de l'inscription, le Candidat indique via les cases prévues à cet effet s'il souhaite être considéré pour : (i) les collaborations (non rémunérées) et/ou (ii) les shootings et missions rémunérés. Ce choix est indicatif et permet à l'Agence de proposer les projets adaptés ; il ne crée aucune obligation de proposer des missions.

3.4 Les personnes mineures (moins de 18 ans) ne peuvent s'inscrire et participer qu'avec le consentement écrit et préalable de leur représentant légal, lequel accepte les présentes CG au nom du mineur, y compris la cession des droits à l'image prévue à l'article 6.

Article 4 — Nature de la relation — absence de contrat de travail

4.1 Sauf accord écrit contraire, la relation entre l'Agence et le Modèle est une relation de collaboration indépendante. Elle ne constitue ni un contrat de travail, ni un mandat exclusif, ni une société simple. Le Modèle reste libre de collaborer avec des tiers, sous réserve de ses engagements contractuels spécifiques.

4.2 Le Modèle demeure seul responsable de ses obligations personnelles, notamment fiscales, sociales et d'assurance (accident, maladie, responsabilité civile). L'Agence n'assume aucune obligation d'employeur.

4.3 Aucune exclusivité n'est due par l'Agence au Modèle, ni par le Modèle à l'Agence, sauf clause d'exclusivité expressément convenue par écrit.

Article 5 — Collaborations et prestations rémunérées

5.1 Principe : gratuité des collaborations

Par défaut, tous les shootings, défilés, événements, contenus et projets réalisés avec l'Agence ou avec toute autre marque du Groupe (notamment TRVBE, FAMOUS AGENCY, SWEATLAB) sont des Collaborations non rémunérées. Elles sont effectuées dans l'intérêt mutuel des parties : le Modèle bénéficie notamment de la production de contenu professionnel pour son portfolio, de visibilité sur les Plateformes du Groupe,

d'expérience et de mise en relation avec des professionnels du secteur. Aucune rémunération, indemnité, défraiement ou compensation de quelque nature n'est due au titre d'une Collaboration, sauf accord écrit contraire.

5.2 Exception : devis ou contrat séparé signé

Une mission n'est rémunérée que si, et seulement si, un devis, un contrat ou un accord écrit distinct, signé par l'Agence, prévoit expressément une rémunération, son montant et ses modalités. En l'absence d'un tel document signé, la mission est réputée être une Collaboration au sens de l'article 5.1, quelles que soient les discussions orales préalables.

5.3 Transparence et contreparties volontaires

Lorsqu'un projet est financé par un Client et que les moyens de celui-ci le permettent, l'Agence s'engage à en informer directement et clairement le Modèle avant la mission, et à convenir de la rémunération ou de la contrepartie applicable. L'Agence peut en outre, à sa libre et entière discrétion, accorder au Modèle des contreparties volontaires (rémunération, défraiement, produits, prestations, visibilité renforcée, etc.). De telles contreparties, accordées ponctuellement, ne constituent jamais un droit acquis ni un précédent pour les projets futurs.

5.4 Arbitrage par l'Agence

Pour toute Collaboration, l'Agence détermine de bonne foi les modalités qu'elle estime les plus appropriées pour concilier les intérêts des Modèles, des Clients, des partenaires et de l'Agence elle-même. Le Modèle reconnaît et accepte ce rôle de coordination et d'arbitrage de l'Agence.

Article 6 — Droits à l'image et cession des droits sur le Contenu

6.1 Autorisation et cession

En s'inscrivant, en cochant la case relative aux droits à l'image et/ou en participant à toute activité de l'Agence ou d'une autre marque du Groupe, le Modèle autorise expressément et irrévocablement l'Agence et l'ensemble du Groupe (HUSTLE GROUP SARL et ses marques et entités, notamment TRVBE, FAMOUS AGENCY, SWEATLAB et tout projet ultérieur du Groupe) à capter, fixer, reproduire, exploiter, diffuser, publier, adapter, recadrer, retoucher et communiquer au public son image, sa voix et son nom, dans le cadre du Contenu produit, et cède à l'Agence et au Groupe, à titre gratuit, les droits d'exploitation correspondants. L'Agence est expressément autorisée à transférer et sous-licencier ces droits aux autres marques et entités du Groupe, sans nouvelle autorisation.

6.2 Étendue de la cession

Cette autorisation et cette cession valent : (i) pour toutes les Plateformes du Groupe et de ses partenaires, physiques ou virtuelles, existantes ou futures ; (ii) pour le monde entier ; (iii) sans limitation de durée, dans les limites du droit impératif applicable ; (iv) que la mission soit une Collaboration ou une Prestation rémunérée — la rémunération éventuelle couvrant forfaitairement l'exploitation du Contenu ; (v) pour tout usage promotionnel, éditorial, commercial, artistique, d'archive et de communication de l'Agence, de toutes les marques du Groupe (FAMOUS MODELS, TRVBE, FAMOUS AGENCY, SWEATLAB et tout autre projet du Groupe) et de leurs partenaires directs dans le cadre des projets concernés.

6.3 Projets internes du Groupe

Le Modèle reconnaît expressément et accepte que le Contenu issu des projets internes de l'Agence **et de toute autre marque, activité ou entité du Groupe** (notamment TRVBE — friperie et lieu événementiel, FAMOUS AGENCY, SWEATLAB, ainsi que tout projet ultérieur de HUSTLE GROUP SARL) — shootings éditoriaux, campagnes, lookbooks, défilés, événements, backstages, interviews, contenu de vitrine, contenu

de point de vente, contenu de marque — peut être publié et exploité sur le Site, sur les sites de toutes les marques du Groupe, sur les blogs, sur les réseaux sociaux de chacune des marques et dans tout support physique ou numérique du Groupe. Le Modèle déclare en être pleinement conscient et l'accepter dès son inscription. L'Agence et chacune des entités du Groupe disposent de toutes les autorisations nécessaires à ces publications et exploitations, sans qu'aucune autorisation ou rémunération supplémentaire ne soit due, y compris en cas de croisement, de reprise ou de mutualisation du Contenu entre les marques du Groupe.

6.4 Propriété intellectuelle du Contenu

Sauf accord écrit contraire, les droits de propriété intellectuelle sur le Contenu appartiennent à l'Agence et/ou aux auteurs concernés (photographes, vidéastes). Le Modèle bénéficie d'un droit d'usage personnel et non commercial du Contenu qui lui est remis (portfolio, réseaux sociaux personnels), avec mention de l'Agence et des crédits, et sans dénaturation du Contenu. Toute exploitation commerciale par le Modèle ou cession à un tiers requiert l'accord écrit préalable de l'Agence.

6.5 Dignité et usage loyal

L'Agence s'engage à un usage loyal et respectueux du Contenu, conforme à la dignité du Modèle, et s'interdit toute exploitation dans des contextes dégradants, diffamatoires, pornographiques ou contraires à la loi.

6.6 Retrait

Le Modèle peut demander par écrit (info@famousmodels.ch) le retrait de tout ou partie du Contenu le concernant pour les publications futures directement contrôlées par l'Agence. L'Agence traite ces demandes de bonne foi et dans un délai raisonnable. Le retrait ne s'applique pas : (i) aux supports déjà imprimés, diffusés, distribués ou archivés ; (ii) aux contenus déjà licenciés à des Clients ou partenaires ; (iii) aux usages d'archive interne ; et ne donne droit à aucune indemnité.

Article 7 — Obligations du Modèle

7.1 Le Modèle s'engage à : (i) se présenter ponctuellement aux castings, shootings, essayages, défilés et événements confirmés ; (ii) adopter un comportement professionnel, respectueux et conforme aux instructions raisonnables de l'Agence et de ses partenaires ; (iii) informer l'Agence sans délai de tout empêchement ; (iv) ne pas nuire à l'image, à la réputation ou aux intérêts de l'Agence, de ses Clients et partenaires.

7.2 Le Modèle s'interdit de contourner l'Agence en traitant directement avec un Client ou partenaire présenté par l'Agence, pour des prestations similaires, pendant la durée de la relation et pendant douze (12) mois après le dernier projet commun, sauf accord écrit de l'Agence.

7.3 Le Modèle s'engage à la confidentialité sur les informations non publiques dont il aurait connaissance (Clients, cachets, projets à venir, organisation interne).

Article 8 — Engagements de l'Agence

8.1 L'Agence s'engage à agir avec professionnalisme et de bonne foi, à organiser les castings et projets avec sérieux, à veiller à des conditions de travail respectueuses lors de ses propres événements, et à défendre au mieux, dans la mesure du possible, les intérêts des Modèles et des partenaires dans le cadre des projets qu'elle coordonne.

8.2 L'Agence s'engage à la transparence sur la nature de chaque projet (Collaboration ou Prestation rémunérée) : lorsqu'une rémunération est prévue, elle est annoncée directement et avant la mission.

8.3 Les engagements de l'Agence constituent des obligations de moyens et non de résultat.

Article 9 — Prestations vendues aux Clients — conditions de vente

9.1 Devis et commande. Toute prestation de l'Agence (mise à disposition de modèles, organisation de shootings, défilés, événements, production de contenu, prestations de communication) fait l'objet d'un devis. Le devis signé, ou toute confirmation écrite de commande, vaut engagement ferme du Client.

9.2 Prix et paiement. Les prix s'entendent en francs suisses (CHF), hors taxes éventuelles et hors frais non inclus au devis. Sauf mention contraire, les factures sont payables à 30 jours net. Tout retard de paiement entraîne de plein droit un intérêt moratoire de 5% l'an (art. 104 CO) et la suspension possible des prestations en cours.

9.3 Acomptes. L'Agence peut exiger un acompte à la commande. Les acomptes ne sont pas remboursables en cas d'annulation par le Client, sauf accord contraire.

9.4 Annulation par le Client. Sauf conditions particulières : annulation à plus de 14 jours de la prestation : facturation des frais engagés ; entre 14 et 7 jours : 50% du montant du devis ; moins de 7 jours : 100% du montant du devis.

9.5 Utilisation du contenu par le Client. Les droits d'utilisation cédés au Client sont limités à ceux expressément prévus au devis ou contrat (supports, durée, territoire). Toute utilisation supplémentaire fait l'objet d'une facturation complémentaire.

9.6 Billetterie et événements. Les billets d'événements (notamment via Eventbrite) sont soumis aux conditions de la plateforme de billetterie ; sauf obligation légale, les billets ne sont ni repris ni remboursés, sauf annulation de l'événement par l'Agence.

Article 10 — Annulation, report et force majeure

10.1 L'Agence peut annuler, reporter ou modifier un casting, un shooting, un défilé ou un événement à tout moment, notamment en cas de circonstances indépendantes de sa volonté (météo, indisponibilité d'un lieu ou d'un partenaire, sécurité, décision d'autorité, cas de force majeure). Une telle annulation ou modification ne donne droit à aucune indemnité au profit du Modèle ou de tiers, au-delà, pour les Clients, du remboursement des montants payés pour des prestations non fournies.

10.2 Aucune partie n'est responsable de l'inexécution due à un cas de force majeure (catastrophe naturelle, épidémie, guerre, grève, panne généralisée, décision d'autorité, etc.).

Article 11 — Exclusion et limitation de responsabilité

11.1 Principe : obligations de moyens et exclusion maximale. L'Agence et le Groupe s'engagent à faire de leur mieux et à agir de bonne foi dans l'intérêt de toutes les parties. Le Modèle, le Client et tout participant reconnaissent expressément que les engagements de l'Agence et du Groupe constituent uniquement des obligations de moyens et non de résultat, et que, dans toute la mesure permise par le droit impératif suisse, aucune responsabilité n'est assumée par l'Agence, HUSTLE GROUP SARL, les marques et entités du Groupe, leurs organes, associés, employés, mandataires, auxiliaires (art. 101 CO) et sous-traitants.

11.2 Dommages exclus. Dans toute la mesure permise par le droit suisse, la responsabilité de l'Agence et du Groupe est exclue pour tout dommage direct ou indirect, notamment : dommages consécutifs, pertes de gain, pertes de chance, pertes d'opportunité professionnelle, atteintes à la réputation ou à l'image, préjudice moral, dommages purement économiques, et frais engagés par le Modèle ou le Client. La responsabilité pour faute légère, y compris celle des auxiliaires (art. 101 al. 2 CO), est expressément exclue.

11.3 Cas d'exclusion spécifiques. L'Agence et le Groupe ne sont notamment pas responsables : (i) des actes, omissions, retards ou défaillances des Clients, photographes, vidéastes, stylistes, maquilleurs, lieux, prestataires, transporteurs, hébergeurs, plateformes tierces (réseaux sociaux, billetterie, moteurs de

recherche, sites tiers) et de tout autre tiers ; (ii) des effets personnels, vêtements, accessoires et matériels des participants lors des castings, shootings, défilés, événements et venues en points de vente ; (iii) des atteintes à la santé, blessures, chutes ou incidents survenus lors des activités, les participants y prenant part à leurs propres risques ; (iv) de l'utilisation du Contenu par des tiers en dehors des autorisations qu'elle a accordées, ni de la rediffusion, capture, détournement, réutilisation ou piratage du Contenu par des tiers sur internet ou tout autre support ; (v) des décisions de sélection ou de non-sélection, et de l'absence de missions ou de collaborations ; (vi) de l'interruption, des erreurs, des pertes de données ou de l'indisponibilité du Site et des autres plateformes du Groupe ; (vii) des conséquences fiscales, sociales et personnelles pour le Modèle et le Client ; (viii) des dommages causés par un cas de force majeure au sens de l'article 10.

11.4 Responsabilité individuelle des participants. Le Modèle et le Client participent aux activités sous leur propre responsabilité, déclarent être aptes à y prendre part et reconnaissent qu'il leur appartient de souscrire les assurances adéquates (responsabilité civile, accident, maladie, effets personnels). Aucune assurance n'est souscrite par l'Agence ou le Groupe pour leur compte.

11.5 Plafonds de responsabilité. En tout état de cause, si — malgré les exclusions ci-dessus — une responsabilité de l'Agence ou du Groupe devait être retenue par une décision définitive, elle serait limitée, dans les limites du droit impératif, comme suit : **(a)** pour un Client ou une partie ayant payé une Prestation rémunérée, au montant hors taxes effectivement payé pour la prestation à l'origine du dommage, à l'exclusion de tout autre montant ; **(b)** pour un Modèle ou tout participant à une Collaboration non rémunérée, à un montant symbolique de **CHF 157.-**, la Collaboration étant fournie à titre gratuit sans contrepartie financière et sans qu'aucune indemnité ne puisse en être tirée.

11.6 Renonciation et acquiescement. Le Modèle et tout participant reconnaissent expressément avoir été informés des risques inhérents aux activités de mode et de l'organisation événementielle, et acceptent d'y participer en connaissance de cause. Toute prétention doit être adressée par écrit à l'Agence dans un délai de 60 jours à compter de la survenance du fait dommageable, à peine de forclusion, dans les limites du droit impératif.

11.7 Réserve légale. Demeurent réservées les responsabilités qui, en vertu du droit impératif suisse, ne peuvent être exclues ni limitées, notamment celles résultant du dol ou d'une faute grave (art. 100 al. 1 CO) et celles pour dommages corporels causés directement par l'Agence. Toute clause du présent article qui serait jugée trop large sera réduite à la portée maximale permise par le droit, sans affecter la validité des autres dispositions.

Article 12 — Protection des données

12.1 L'Agence traite les données personnelles des Candidats, Modèles, Clients et utilisateurs conformément à la loi fédérale suisse sur la protection des données (LPD) et, le cas échéant, au RGPD. Les données collectées (identité, date de naissance, nationalité, coordonnées, mensurations, photos, motivation, historique de candidature) sont utilisées pour la gestion des castings, des missions, de la relation contractuelle et de la communication de l'Agence.

12.2 Les données ne sont pas vendues à des tiers. Elles peuvent être partagées avec les Clients et partenaires strictement dans le cadre des projets concernés, ainsi qu'avec les prestataires techniques de l'Agence (hébergement, billetterie, e-mailing) tenus à la confidentialité.

12.3 Toute personne concernée peut exercer ses droits (accès, rectification, effacement dans les limites légales et contractuelles) en écrivant à info@famousmodels.ch. L'effacement des données ne remet pas en cause la cession des droits à l'image prévue à l'article 6 pour le Contenu déjà produit et exploité.

Article 13 — Site internet et contenu éditorial

13.1 Le Site et son contenu (textes, articles de blog, visuels, logos, marques, structure) sont protégés par la propriété intellectuelle et appartiennent à l'Agence ou à ses concédants. Toute reproduction non autorisée est interdite.

13.2 Le contenu éditorial du Site et du blog est fourni à titre informatif, sans garantie d'exhaustivité ou d'exactitude, et n'engage pas la responsabilité de l'Agence.

13.3 L'Agence peut modifier, suspendre ou interrompre tout ou partie du Site à tout moment, sans préavis ni indemnité.

Article 14 — Dispositions finales

14.1 **Modification des CG.** L'Agence peut modifier les présentes CG à tout moment. La version en vigueur est celle publiée sur le Site au jour de l'inscription, de la commande ou de la participation concernée. La poursuite de la relation après publication d'une nouvelle version vaut acceptation de celle-ci.

14.2 **Nullité partielle.** Si une clause des présentes CG est déclarée nulle ou inapplicable, les autres clauses demeurent pleinement en vigueur. La clause nulle est remplacée par une clause valable s'en rapprochant le plus quant à son but économique.

14.3 **Cession.** L'Agence peut céder ou transférer les présentes CG et les droits y relatifs, notamment en cas de restructuration ou de transfert d'activité.

14.4 **Intégralité.** Les présentes CG, complétées le cas échéant par des conditions particulières écrites, constituent l'intégralité de l'accord entre les parties et remplacent tout accord, discussion ou promesse antérieurs portant sur le même objet.

Article 15 — Droit applicable et for

15.1 Les présentes CG et toutes les relations qu'elles régissent sont soumises exclusivement au droit suisse, à l'exclusion des règles de conflit de lois et de la Convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises (CVIM).

15.2 En cas de litige, les parties s'efforcent d'abord de trouver une solution amiable. À défaut, le for exclusif est à **Neuchâtel (Suisse)**, sous réserve des fors impératifs prévus par la loi.

Acceptation. En cochant les cases prévues lors de l'inscription, en signant un devis ou un contrat, ou en participant à toute activité de l'Agence, vous confirmez avoir lu, compris et accepté sans réserve les présentes Conditions Générales, y compris la cession des droits à l'image (article 6).